

Charte Développement Durable des départements Génie Civil

- rédigée en 2010 pour le lancement du 1^{er} Challenge -

Impulser une démarche de développement durable

I

Les acteurs du bâtiment et des travaux publics doivent entamer une mutation qui leur permettra de se développer dans le respect des trois piliers du développement durable. Les départements Génie Civil doivent être des initiateurs dans ce domaine et sensibiliser les futurs concepteurs, constructeurs et gestionnaires aux nouvelles exigences de la construction. Nos départements doivent insuffler à leurs étudiants les principes du développement durable et leur donner les clés d'une réflexion constante sur l'impact environnemental, social et économique des projets sur lesquels ils travailleront.

Unir et rassembler les acteurs

U

Les acteurs de la construction ont dans leurs mains les clés d'une amélioration de leur filière par une approche plus globale. Une construction durable doit se concevoir aujourd'hui en prenant en compte les contraintes de l'ensemble des intervenants et en les amenant à travailler ensemble. La construction doit vraiment être une œuvre collective, pour laquelle la mise en place d'une concertation approfondie et continue est indispensable.

Transmettre les technologies pour demain

T

Les technologies du Génie Civil doivent servir les exigences du développement durable, notamment grâce à la maîtrise de l'impact des constructions sur l'environnement, et ce tout au long de leur cycle de vie : conception, réalisation, exploitation, fin de vie. Les enseignants ont le souci de transmettre les meilleures solutions techniques et cherchent en permanence à améliorer leurs connaissances, en partenariat avec le monde professionnel.

Générer des comportements responsables

G

Cet appel à responsabilité comprend en particulier : pour les étudiants, le développement de relations solidaires ; pour les personnels non enseignant, la promotion d'un lieu de vie de qualité (qualité des relations humaines, du lieu de travail et des outils de travail) ; pour les enseignants, la transmission des savoirs et des valeurs du développement durable ; et pour tous, des attitudes respectueuses de l'environnement.

Construire durablement

C

Construire durablement, c'est concevoir en tenant compte du bien-être des utilisateurs, en tirant partie des ressources locales en énergie et en matières premières, en assurant une gestion raisonnée et une capacité d'évolution des constructions. Construire durablement, c'est construire en tenant compte du cycle de vie du bâti depuis la phase de conception jusqu'à la phase de démolition, en limitant l'impact et les nuisances sur l'environnement. Construire durablement, c'est intégrer les technologies innovantes tout en préservant le patrimoine.

**... ainsi IUTGC devient IUTGCCD en 2013 ...
avec l'extension « Construction Durable »**

